



COMMISSION
DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES

LA PRÉSIDENTE

Madame Élisabeth BORNE
Ministre de la Transition écologique et
solidaire
246 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Paris, le 27 mars 2020

Réf : AFFECO_2020_58

Madame la Ministre,

La commission des Affaires économiques du Sénat, que j'ai l'honneur de présider, est très soucieuse de contribuer pleinement à l'effort collectif engagé dans la lutte contre les effets de la pandémie de Covid-19.

La crise que nous traversons, à l'origine sanitaire, est devenue une crise économique, et plus encore énergétique, compte tenu de la chute de la demande, du prix et de l'investissement dans ce domaine.

Dans ce contexte de crise, au-delà du vote des textes d'urgence, il me paraît essentiel que le Parlement, et singulièrement le Sénat, représentant des territoires, continue de jouer pleinement son rôle.

J'ai donc souhaité que les acteurs de terrain – chefs d'entreprises, salariés, représentants associatifs, élus locaux – puissent faire part à notre commission des difficultés rencontrées par eux en matière économique : près de 70 organismes ont ainsi été sollicités et une première réunion s'est tenue ce jour par visioconférence entre les commissaires.

C'est pourquoi je souhaiterais appeler votre attention sur une série de difficultés relevées dans le secteur de l'énergie.

En premier lieu, **un grand nombre de professionnels peinent à assurer la continuité de leurs activités**, pourtant indispensables à la vie économique de la nation :

- D'une part, certains fournisseurs, distributeurs et transporteurs d'électricité, ainsi que certains professionnels de la distribution de carburants et de la rénovation énergétique déplorent **l'indisponibilité des équipements de protection sanitaire les plus élémentaires (gels, masques, gants) ;**

- D'autre part, plusieurs acteurs économiques sont affectés par **des retards ou des difficultés d'approvisionnement en carburants ou en combustibles**, compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre dans ce domaine, au moins un quart du personnel étant indisponible selon une fédération.

En deuxième lieu, **bon nombre d'énergéticiens sont inquiets des conséquences durables de la crise économique :**

- Ces derniers, et singulièrement les acteurs du secteur pétrolier, s'interrogent sur l'impact de **la chute du prix de l'énergie** (pétrole, gaz, électricité) sur leurs activités et leurs investissements ;
- En outre, plusieurs fournisseurs d'électricité et de gaz anticipent un effet négatif sur leur trésorerie **du report ou de l'étalement des factures d'énergie, de même que de l'allongement de la « trêve hivernale ».**

Le sentiment d'inquiétude qui prévaut est partagé par les acteurs de la transition énergétique :

- Certains producteurs d'énergies renouvelables plaident ainsi pour le **maintien des autorisations délivrées aux projets existants** (au titre du code de l'urbanisme, de l'environnement ou de l'énergie), **la prorogation des dispositifs de soutien applicables** (tarif d'achat ou complément de rémunération) ou encore **l'aménagement du calendrier des futurs appels d'offres ;**
- De leur côté, les professionnels de la rénovation énergétique sont confrontés à **des difficultés souvent indépassables pour mener à bien leurs chantiers**, en particulier chez les particuliers, et s'interrogent sur le devenir des **certificats d'économies d'énergie (CEE)** au sortir de la crise.

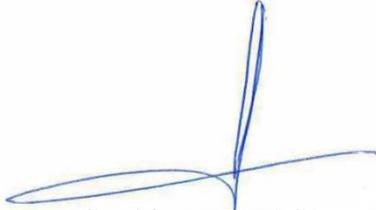
Enfin, **plusieurs professionnels souhaiteraient contribuer davantage à la résolution de la crise sanitaire, à l'instar des acteurs de la filière des biocarburants :** en effet, les producteurs de bioéthanol et de biogazole, qui sont en capacité de produire, pour les premiers, du gel hydroalcoolique et, pour les seconds, de la glycérine, pâtissent encore **de difficultés d'approvisionnement et d'acheminement** regrettables.

Une solution concrète pour lever ces difficultés d'approvisionnement et d'acheminement serait d'abaisser le coût du transport, dans le secteur de l'énergie mais aussi naturellement au-delà ; à cette fin, **la suspension du paiement des péages autoroutiers, demandée par certains professionnels, apparaît comme une piste tout à fait prometteuse.**

Je ne doute pas de l'attention que vous voudrez bien porter à ces différents points de vigilance et vous remercie de m'indiquer les suites qui pourraient leur être données.

Je vous précise que notre commission serait heureuse de vous entendre, par le biais d'une visioconférence, sur les mesures mises en œuvre par votre ministère afin de répondre dans son champ de compétence aux défis posés par l'état d'urgence sanitaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.



Sophie PRIMAS